



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 30 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 30 juillet à 19 heures, les membres du conseil municipal de LANTENNE-VERTIERE se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : Thierry MALESIEUX, Geneviève MAILLET-GUY, Christophe LEMONIER, Gilles DECURE, Robert DEBERNARD, Emmanuelle DEVILLERS, Marylène DURO, Françoise LAZERAT, Katia ODILLE, Patrick RAMEY, Claude RICHARD- CANTENOT, Christian TRIVELLIN.

Absents excusés : Laëticia CLERC, René FASSETNET, Cédric SIMON.

Aucun conseiller n'a reçu de pouvoir de vote des absents excusés.

Secrétaire de séance : Claude RICHARD-CANTENOT.

**I INSTALLATION, GESTION, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE LIGNES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE :**

Le Maire explique qu'une convention doit être établie avec le Syndicat mixte pour les conditions d'installation, de gestion, l'entretien et le remplacement de lignes de communication électroniques à THD en fibre optique, pour les raccordements relevant du secteur public. Se pose la question de savoir si la même convention peut s'appliquer à la Maison Garneret (MAM, appartements locatifs, Radio-Clic ?), à la Salle Polyvalente (locaux des associations ?), à la Mairie (logements locatifs à l'étage ?), au bâtiment de la Poste (logement et commerce locatifs).

Des réunions publiques d'information seront organisées avant la mise en service vraisemblablement sur 2022.

Principe de convention adopté à l'unanimité des présents.

**II MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UN LOCAL ASSOCIATIF A VAUJOUX :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'établir une convention de maîtrise d'ouvrage avec le CAUE pour la réalisation d'un local à usage des associations à proximité du terrain de Vaujoux. Coût prévisionnel approximatif du local : 20 000 euros. La participation de la commune est mise en suspens jusqu'à réalisation, et il est précisé la nécessité de l'intégration paysagère avec le projet du groupe scolaire.

**III RECHERCHE D'ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE POUR LE PROJET DE LA ZONE D'ACTIVITE :**

Le maire rappelle qu'en raison des évolutions administratives en cours, l'artificialisation de certaines zones ne relèvera bientôt plus des compétences communales. Pour nous garantir à moyen et long terme le contrôle du terrain (1 Ha) en amont du cimetière, il est pertinent de l'affecter dès maintenant au développement d'une ZAC, pouvant accueillir commerces, artisans, co-working, restauration etc.

Un accompagnement de ce projet est proposé par l'établissement d'une convention avec la SEDIA pour l'étude de faisabilité (contraintes PLU, avis de la CCVM...).

Proposition validée à l'unanimité.

#### **IV QUESTIONS DIVERSES :**

- Quatre devis sont en cours pour le remplacement de l'extracteur d'air de la salle polyvalente, coût < 600 euros.
- Le supplément de coût du parking provisoire devant la salle polyvalente est compris dans le coût des travaux de la rue du Charmot.
- Les avaloirs installés rue du Charmot se révèlent insuffisants en cas de fortes pluies, une grille sera installée le long de la rue pour éviter que les pluies inondent le lotissement Bourgin.
- Le montant total des travaux supplémentaires pour l'entreprise Bonnefoy (rue du Charmot) s'élève à 8 833,99 € TTC.
- La Commission Appel d'Offres pour la maîtrise d'œuvre des travaux rue de la Citadelle se réunira lundi 02 août à 19 heures en mairie : 3 candidatures à retenir sur 7 reçues, réponse à donner le 25 août 2021.
- Accord de l'Agence de l'Eau pour l'aménagement de la citerne ; début des travaux prévu à l'automne (Sylvain Guyon).
- La Lanvertoise souhaite installer un évier et déplacer une prise électrique dans son local de l'Atelier municipal. Le conseil donne son accord pour la prise électrique. Pour l'évier, il n'existe pas de conduite d'évacuation sous la dalle. Avant accord, l'association devra présenter son projet avec évacuation des eaux usées en dehors du réseau d'eaux pluviales.
- Rappel d'info de Geneviève Maillet-Guy : Orange et Emmaüs International, organisent du 01.09 au 24.10.21, une collecte de téléphones, tablettes, chargeurs et câbles récupérés en France et en Afrique et recyclés en France. Gains reversés à Emmaüs International (but social).
- L'emploi de six jeunes du village motivés et dynamiques sur deux semaines en juillet 2021 s'est très bien passé. Encadrement par des conseillers et Thierry Bobillier : entretien des jardins et lasure des boiseries de la Maison Garneret, désherbage du cimetière, peintures à la Salle polyvalente, débroussaillage de la fontaine du Bois Joly...
- Recrutement d'une remplaçante à la Poste du 09 au 29 août 2021 : Mme Anne-Sophie. Viennet, formation en cours.
- Livraison des jeux enfants en attente. Clôture à l'étude, devis en attente.
- Autopartage : quelques problèmes signalés principalement pour la lecture et l'utilisation de l'écran tactile. La mise en place d'un car-port +/- des panneaux photovoltaïques pourrait améliorer les choses.
- Il est rapporté la demande de nettoyage de la cour devant le logement à l'arrière de la Maison Garneret. Le maire rappelle que cet espace est public et n'est pas inclus dans le bail de location de l'appartement. Voir pour un devis avec Sylvain Guyon.
- Des essais LED avec cellules de détection seront effectués dans la cour de la Maison Garneret la semaine du 23 au 27 août 2021.

La séance est levée à 21 heures 30.